

**Formule
intercalaire
513**

2, rue des Esserts
CH-2345 Les Breuleux
t +41 32 420 44 00
f +41 32 420 44 01
secr.pmo@jura.ch

Impôt de l'Etat et de la commune 2019
Impôt fédéral direct 2019

A observer s.v.p. !
Seules **les sociétés coopératives** qui tiennent leur comptabilité en partie simple doivent utiliser ce formulaire. Ainsi, elles n'ont pas l'obligation de remplir la page 2 de la déclaration d'impôt.

I. Bénéfice/Rendement net

Rendement net selon les résultats de l'exercice bouclé en 2019	Impôt de l'Etat	Impôt fédéral direct
	2019	2019
Date du bouclément →		
Eléments imposables : (montants en francs)	Fr.	Fr.
1 Fortune à la clôture de l'exercice _____		
2 Déductions non admises en droit fiscal :		
a) intérêts bruts du capital social _____		
b) nouvelles acquisitions ou améliorations d'éléments de fortune, pour autant que celles-ci n'aient pas été comptabilisées sur le compte de fortune _____		
c) amortissements excédant les taux autorisés (voir au verso) _____		
3 Frais généraux non justifiés par l'usage en affaires : dons, libéralités, prestations aux membres, etc. _____		
4 Total des chiffres 1 à 3 _____		
Déductions :		
5 Fortune au début de l'exercice _____		
6 Total des déductions _____		
7 Rendement net déterminant (chiffre 4 moins chiffre 6) _____ (à reporter au chiffre 5 de la déclaration d'impôt)		



